



Commune de Bû

BULLETIN MUNICIPAL

EDITION DU MOIS D'AÔUT 2026

SOMMAIRE

La commune	p 2
Vie scolaire - École	p 7
Famille et solidarité	p 9
Cadre de vie	P 10
Sortir à Bû	p 12
Patrimoine	p 15

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

Disponible et à l'écoute des Buxois, Mr le Maire Pierre SANIER, vous reçoit avec ou sans RDV les samedis de 9h à 12h.

Vous pouvez le joindre au
06 61 50 40 96

Mairie de Bû

Place des Halles 28410 Bû
Tél. : 02 37 82 10 27



Mairie de Bû 28410



Panneau Pocket

Toute l'actualité sur www.bu-28.fr

Bulletin municipal N° 04-2026
Tirage 900 exemplaires
Directeur de la publication :
Pierre SANIER, Maire
Réalisation : Mme Dany VANELLE
Maire adjointe, Bastian VISCAINO,
conseiller municipal délégué

L'État continue de jeter de l'eau claire à la mer

Chères Buxoises, chers Buxois,

Alors que l'été touche à sa fin, nous gardons tous en mémoire les épisodes de fortes chaleurs et les catastrophes qui ont à nouveau marqué notre quotidien. Face à la répétition de ces aléas climatiques, notre municipalité poursuit ses efforts d'adaptation.

Grâce aux aménagements réalisés ces dernières années dans nos bâtiments communaux, nous avons pu accueillir les enfants du centre de loisirs dans des conditions plus douces et préserver le confort de chacun lors des rassemblements municipaux.

Réaliser ces investissements d'avenir reste toutefois un défi quotidien

Comme de nombreuses communes, Bû doit composer avec des contraintes budgétaires nationales fortes et une baisse continue des dotations de l'État. Malgré ces pressions financières, nous maintenons une gestion de nos comptes afin de protéger nos capacités d'investissement au service de votre cadre de vie.

Anticiper le changement climatique

Mais nous devons aller plus loin. A ce jour, nous subissons une énième canicule, face à des phénomènes de plus en plus fréquents et intenses, l'anticipation est notre meilleure alliée. C'est pourquoi nous mettons en place un groupe de travail local. Sa mission : recenser les priorités environnementales de notre commune et y apporter des solutions concrètes et durables.

À l'aube de cette nouvelle année scolaire, je souhaite une excellente rentrée à tous nos jeunes Buxois, ainsi qu'à l'ensemble des équipes éducatives qui les accompagnent

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien cordialement,
Votre Maire
Pierre SANIER

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL



Extrait de séance du 28/04/2026

Débats et délibérations :

- Délégations de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire
- Fonds d'aide aux jeunes 2026
- Création de deux postes d'adjoint technique

ÉTAT CIVIL

Naissance

- TORRES Kayla née le 08/06/2026

Nous adressons à leur famille nos sincères félicitations.

Mariage

- DUBUET Aymeric et BAUCH Virginie mariés le 13/06/2026
- VALETTE William et ROUSSEAU Manon mariés le 11/07/2026

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur et de prospérité.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

SEPTEMBRE

06/09/2026 : Foire à tout LRB – 9h à 18h – stade rue des Fossés – réservation emplacement au 06 84 11 13 46 / 06 37 81 35 12

13/09/2026 : Forum des associations – 10h à 12h - Salles des fêtes

19/09/2026 : Accueil des nouveaux arrivants - 9h – Salle d'honneur de la mairie

19 & 20/09/2026 Partez à la découverte du Patrimoine de Bû - Voir le programme en dernière page

26/09/2026 : Atelier Bébé-signé – 9h à 10h – Bibliothèque - inscription bibliotheque@bu-28.fr

OCTOBRE

Programme octobre rose organisé par le Comité des Fêtes :

03/10/2026 : Atelier couture enfants – 9h30 à 12h – Bibliothèque – inscription bibliotheque@bu-28.fr

04/10/2026 : Randonnée 12 km - 9h – Départ Mairie

Randonnée 6 km – 9h30 - Départ Mairie

Course d'orientation 10h15 – inscription comitedesfetesbu28@gmail.com

Maquillage et activités créatives les Zébulons – 10h

Concours « Décore ton vélo en rose et viens défiler ! » - 11h30

Apé-Rose 12h

11/10/2026 : Rallye touristique LRB – 8h30 - Salle Pierre Launay rue de Serville inscription et renseignements au 06 84 11 13 46 / 06 37 81 35 12

17/10/2026 : Entretien animé par Amandine MAÎTRE autour de la campagne octobre rose - 10h – Salle Pierre Launay

19/10/2026 : Octobre rose - Rencontre France services en partenariat avec CPAM sur le thème du dépistage et de la prévention – 14h à 17h – Salle d'honneur

NOVEMBRE

15/11/2026 : Foire à la puériculture Les Zébulons – 9h à 17h – Salles des fêtes – inscription auprès de Laura au 06 08 40 78 65

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Bû au cœur des décisions de l'Agglo du Pays de Dreux

La commune de Bû a eu l'honneur d'accueillir la dernière séance du conseil communautaire de l'Agglo du Pays de Dreux le 29 juin 2026. Une soirée de travail intense et stratégique pour l'avenir du territoire.

Les systèmes de chauffage à énergie fossile de nos bâtiments communaux ont été remplacés par des pompes à chaleur (PAC) de dernière génération. Grâce à leur système réversible, la commune a pu accueillir les élus du territoire dans une salle rafraîchie lors du dernier conseil communautaire, offrant des conditions de travail optimales malgré la chaleur extérieure.

Cette réunion décentralisée a donné lieu à une séance de travail particulièrement dense. L'ordre du jour était de taille, marqué notamment par le vote de plusieurs budgets cruciaux.

Ces décisions financières structurantes tracent les contours des investissements et des projets futurs pour l'ensemble des communes de l'agglomération.

En accueillant l'ensemble des élus communautaires, Bû s'affirme comme un point d'ancrage dynamique et engagé au sein de l'Agglo.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des élus communautaires ainsi que le Bureau d'avoir choisi notre commune comme espace de travail pour cette réunion majeure. C'est une fierté de contribuer à la synergie de notre territoire.

BÛ MET SES SPORTIFS À L'HONNEUR !

Le 2 juillet dernier, la municipalité a eu le grand plaisir d'accueillir les sportifs, dirigeants, bénévoles et familles au sein de la mairie pour une cérémonie conviviale dédiée aux réussites de la saison.

Plusieurs Buxois de tous âges se sont en effet particulièrement distingués cette année lors de compétitions départementales, régionales et nationales.

Du karaté au kick-boxing en passant par le poker, la diversité des disciplines représentées témoigne du dynamisme et de la vitalité du sport à Bû. Pour saluer leurs magnifiques résultats, leur persévérance et leur rigueur au quotidien, des diplômes d'honneur sportif leur ont été officiellement remis.

Au-delà des médailles, ce rassemblement a permis de mettre en lumière l'ensemble de notre tissu associatif. Derrière chaque performance, il y a des entraîneurs passionnés, des bénévoles investis et des familles soutenant sans relâche tout au long de l'année.

La municipalité adresse ses plus sincères félicitations à l'ensemble des récompensés et remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui font briller les couleurs de notre village !



Commune de Bû



Des ateliers pour bien vivre sa rentrée 2026 !

A partir de la rentrée 2026, la commune proposera deux ateliers, ouverts aux personnes intéressées par leur bien-être et leur qualité de vie :

- **Nutrition** : des conseils pratiques pour adopter une alimentation équilibrée au quotidien.
- **Sommeil** : comprendre son sommeil et découvrir des solutions pour mieux dormir.

Les dates, horaires et modalités d'inscription seront communiqués prochainement dans les supports d'informations de la commune (Panneau Pocket, Facebook).

Nous espérons vous retrouver nombreux pour ces moments d'échange, de découverte et de convivialité.

France Services
Place des Halles
28410 Bû
Tél. : 02.37.82.10.27
e-mail : accueil@bu-28.fr

NEOSILVER

Les services publics proches de vous, proches de chez vous.



LES **CONSEILLERS NUMÉRIQUES**
SONT LÀ POUR VOUS AIDER !



PERMANENCE NUMÉRIQUE

EFS DE Bû



A PARTIR DU 22 SEPTEMBRE 2026 | MARDI DE 10H00 À MIDI

CALENDRIER DES ATELIERS NUMÉRIQUES

Le Mardi de 10h à 12h

22/09/2026	19/01/2027	11/05/2027
20/10/2026	16/02/2027	08/06/2027
17/11/2026	16/03/2027	
15/12/2026	13/04/2027	



La Mairie sera exceptionnellement fermée au public
du **jeudi 17 septembre au lundi 21 septembre 2026**
inclus en raison d'une intervention technique »

DISPOSITIF
ARGENT DE POCHE

Coup de pouce pour la
commune : nos jeunes à
l'action !

Cet été, dans le cadre du dispositif **Argent de Poche**, plusieurs jeunes de la commune se sont mobilisés au service de notre collectivité.

Si leur mission principale s'est déroulée en extérieur pour **entretenir et embellir nos espaces verts**, ils ont également prêté main-forte à la mairie pour une opération spéciale : la préparation des kits de fournitures scolaires distribués gracieusement aux enfants pour la rentrée.

De la tonte et du désherbage au tri minutieux des cahiers et stylos, nos jeunes ont fait preuve de polyvalence, de sérieux et de bonne humeur. Une belle façon de s'investir concrètement pour leur commune tout en découvrant le monde du travail !

Un grand bravo et un immense merci à eux pour leur engagement tout au long de l'été.





Déclaration préalable de travaux : quelles pièces fournir ?

Vous envisagez de réaliser des travaux sur votre habitation (clôture, portail, ravalement de façade, création d'une fenêtre, abri de jardin, pergola, extension de faible importance, etc.) ?

Selon la nature de votre projet, une déclaration préalable de travaux peut être nécessaire pour réaliser vos travaux.

Vous pouvez retrouver des informations sur le site internet de la mairie rubrique urbanisme.

Afin de permettre l'instruction de votre dossier dans les meilleurs délais, il est important de fournir un dossier complet.

Les pièces généralement demandées :

- Le CERFA rempli sauf si vous déposez votre dossier via le site **e-permis** le site le fait tout seul
- Un plan de situation du terrain (DPC1) permettant de localiser la parcelle dans la commune. Vous pouvez trouver ce document sur le site du **cadastre.gouv**.
- Un plan de masse des constructions (DPC2) faisant apparaître les bâtiments existants, le projet, les dimensions et les distances par rapport aux limites de propriété. Vous pouvez utiliser le **plan d'extrait du cadastre**.
- Un plan en coupe (DPC3) lorsque les travaux modifient le profil du terrain ou la construction. Ce document permet d'apprécier les hauteurs du projet envisagé.
- Un plan des façades et des toitures (DPC4) en cas de modification de l'aspect extérieur du bâtiment.
- Une représentation de l'aspect extérieur (DPC5), telle qu'un photomontage, un dessin ou une simulation, permettant de visualiser le projet. Ce document peut venir en complément de la DP4, pour permettre une bonne appréciation du projet dans l'environnement
- Une ou plusieurs photographies de l'environnement proche (DPC7).
- Une ou plusieurs photographies de l'environnement lointain (DPC8) afin d'apprécier l'intégration du projet dans son environnement.

Selon la nature du projet des documents complémentaires peuvent être demandés.

Un dossier complet, c'est un gain de temps.



Un dossier incomplet entraîne une demande de pièces complémentaires et suspend le délai d'instruction jusqu'à leur réception



Pour éviter ce contretemps, il est conseillé de préparer soigneusement son dossier avant son dépôt.

Le service urbanisme de la mairie est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et répondre à vos questions avant le dépôt de votre dossier de déclaration préalable.



Le 21 juin dernier, la place des Halles de Bû a vibré au rythme de la toute première édition de la Fête de la Bûsique.

Pour célébrer l'arrivée de l'été, les habitants se sont rassemblés en nombre dans une ambiance festive, chaleureuse et intergénérationnelle.

Porté par l'énergie des musiciens et le dynamisme de la commune, cet événement inédit a transformé le coeur du village en une véritable scène à ciel ouvert. Une première édition particulièrement réussie qui lance une belle dynamique culturelle pour notre territoire



Le 13 juillet, le comité des fêtes a proposé un apéritif musical accompagné de l'harmonie de Bû, suivi d'une retraite aux flambeaux en musique, très appréciée des habitants.

En raison de la canicule, le feu d'artifice a été annulé pour des raisons de sécurité.



SÉCURITÉ DES ENFANTS : TRAJET ÉCOLE À PIED ET À VÉLO



À vélo : les équipements obligatoires

- **Casque** (obligatoire < 12 ans)
 - **Gilet réfléchissant**
- **Éclairage** : blanc devant / rouge derrière
- **Catadioptres** (roues, pédales, arrière)
 - **Freins en bon état**
 - **Sonnette**



Règles de sécurité importantes

- Suivre le **code de la route**
- Rouler sur les **pistes cyclables**
- Signaler ses directions avec le bras
- ❌ Pas de téléphone ni d'écouteurs



À pied : les essentiels

- Porter un **gilet réfléchissant**
- Être visible (bandes réfléchissantes, lampe)
- Traverser sur les **passages piétons**
- Regarder : **gauche → droite → gauche**
- Respecter les feux et ne pas courir



Rôle des parents

- Vérifier les équipements
- Accompagner au début
- Choisir un **trajet sécurisé**
- Sensibiliser aux dangers



À retenir



Être **visible, équipé** et **attentif** permet d'éviter les accidents et de se déplacer en sécurité

ÉQUIPEMENTS À VÉLO

OBLIGATOIRES
RECOMMANDÉS



RENTÉE DES CLASSES ÉCOLE THEREZIA ROGER BRETON LISTE DES CLASSES ET ENSEIGNANTS AU 01/09/2026

Niveaux	Enseignants
Petite section /Moyenne section - 1	Mme LE BELLEO THIMON Louisiane
Petite section /Moyenne section – 2	Non connu au moment de l'impression
Grande section	Non connu au moment de l'impression
Grande section/CP	Mme SEYROLLE Stéphanie
CP/CE1	Mme ROGGIA Sandrine
CE1/CE2	Non connu au moment de l'impression
CE2/CM1	Mme DOS SANTOS Sonia
CM1	Mme MAINGUET Séverine
CM1/CM2	M. MARQUIS Stéphane

RECOMMANDATIONS CONTRE LES POUX



Pour prévenir les infestations et éviter que votre enfant n'en attrape à l'école, voici les recommandations essentielles :

Surveillez et examinez régulièrement ses cheveux, surtout s'il se gratte ou si l'école a signalé des cas.

Attachez les cheveux longs (en tresses ou chignons) pour réduire les risques de contact direct d'une tête à l'autre.

Sensibilisez votre enfant à ne pas échanger ses effets personnels (bonnets, écharpes, brosses, casques) avec ses camarades.

Prévenez l'établissement (la direction ou l'enseignant) dès que vous détectez des poux pour stopper l'épidémie.

Le saviez-vous ? En France, les poux étant considérés comme une affection bénigne, la présence de parasites ne justifie en aucun cas l'exclusion définitive de l'élève.

La gestion des soins relève de la responsabilité des parents.



Les dates à retenir

Le 13 septembre de 9h à 13h : Forum des associations avec l'opération chèque culture et sport

Si vous avez des enfants scolarisés (jusqu'en fin de troisième) et souhaitant s'inscrire à une activité sportive ou culturelle **auprès d'une association de la commune** venez nous voir. Un chèque offert par le CCAS vous sera remis et vous donnera droit à une réduction pour l'activité choisie.

Si vous ne venez pas au forum vous pourrez récupérer le chèque en mairie du 15 septembre au 15 Octobre.

Ce chèque sera à remettre à l'association de votre choix lors de l'inscription.

La semaine bleue

Samedi 10 octobre à 15h30



*Le Dianetum d'Anet propose aux personnes de 65 ans et plus, pour **10€** d'assister à un spectacle Cabaret*

CINE SHOW

Inscrivez vous en Mairie

Places limitées

Covoiturage possible

Un spectacle cabaret revisitant en chanson et en danse les plus grands titres du cinéma. Des ambiances feutrées de Borsalino aux claquettes mythiques de Singin' in the Rain, de l'élégance légendaire de James Bond au panache de Zorro, de l'humour culte de Rabbi Jacob à l'énergie de Sister Act, sans oublier West Side Story, les parapluies de Cherbourg ...

Un véritable voyage à travers les classiques du cinéma français et international porté par la musique, la danse et l'émotion.

Lundi 12 octobre à 14h 30 salle la Longère route de Serville



TRADITIONNEL LOTO et GOÛTER PRÉPARÉ PAR L'ÉPICERIE SOCIALE

Vous avez eu ou allez avoir 75 ans en 2026, pour la première fois vous allez bénéficier du cadeau du Père Noël. Afin de n'oublier personne merci de nous transmettre vos coordonnées.



Nom – Prénom	
Date naissance	
Adresse	
Téléphone	

DÉJECTIONS CANINES



CIVISME : RAPPEL RÉGLEMENTATION SUR LES DÉJECTIONS CANINES

Cadre légal

Selon l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement,

les déjections canines sont considérées comme des déchets et leur abandon sur la voie publique est interdit.

Les propriétaires doivent utiliser un sac à crottes homologué et jeter les déjections dans une poubelle adaptée. Le non-respect de cette obligation peut entraîner une **contravention de 2e classe**, avec une amende pouvant aller de **35 € à 135 €**.

Les déjections non ramassées posent plusieurs problèmes : elles détériorent le cadre de vie, favorisent la prolifération de microbes, augmentent les risques de chutes et compliquent la circulation des piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite. Elles nécessitent également un budget important pour le nettoyage, mobilisant les agents municipaux.

Tout propriétaire de chien soucieux du respect de la propreté doit avoir le réflexe de ramasser les déjections de son animal. Ce geste ne devrait pas être motivé par la peur d'une amende, mais par simple civisme. Par ailleurs, une personne peut accidentellement glisser sur une déjection et se blesser, engageant ainsi la responsabilité civile du propriétaire du chien.

ESPACES VERTS

Face à la canicule, protégeons la biodiversité !

Chaque geste compte pour aider la faune sauvage à surmonter les fortes chaleurs.

Mode d'emploi citoyen

- **Installez** une coupelle peu profonde dans votre jardin ou sur votre balcon.
- **Ajoutez** quelques pierres ou morceaux de bois pour éviter les noyades d'insectes.
- **Changez** l'eau tous les jours pour qu'elle reste fraîche et saine.
- **Nettoyez** régulièrement le récipient sans produit chimique pour éviter les maladies.
- **Placez** l'abreuvoir à l'ombre et dans un endroit dégagé face aux prédateurs.





Collecte du verre : passage en apport volontaire

L'Agglomération de Dreux vous informe d'un changement important concernant la gestion de vos déchets ménagers :

À compter du **1^{er} janvier 2027**, la collecte des emballages en verre en porte-à-porte prendra fin.

Le dépôt du verre s'effectuera désormais exclusivement en **apport volontaire** dans des conteneurs dédiés.

Premiers points de collecte (dès octobre 2026)

Afin de faciliter cette transition, l'Agglomération installera les premiers conteneurs à partir d'**octobre 2026** aux emplacements suivants :

- Collège
- Gymnase
- Cimetière
- Déchèterie



À noter : Si **4 emplacements** sont définis à ce jour, la commune comptera **8 points de collecte à terme** afin de garantir un service de proximité pour l'ensemble des habitants.

En pratique

Ces conteneurs sont destinés à recevoir :

- Vos bouteilles
- Vos bocaux
- Vos pots en verre

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre participation à cette nouvelle organisation, essentielle pour une gestion plus efficace et durable du verre

Travaux d'enfouissement de la ligne électrique

Informations aux riverains

La commune informe les habitants que des travaux d'enfouissement de la ligne électrique seront réalisés **rue de la Porte de Mantes**.

Le démarrage du chantier est prévu **au mois de novembre**, sous réserve des conditions techniques et météorologiques.

Afin de présenter le projet, le déroulement des travaux ainsi que les éventuelles incidences sur la circulation et l'accès aux habitations, une réunion d'information sera organisée avant le début du chantier. Les riverains concernés recevront une invitation précisant la date, l'heure et le lieu de cette réunion.

La municipalité remercie les habitants de leur compréhension pour la gêne occasionnée durant la période des travaux.

BÛ **Dimanche 6 septembre**

Loisirs et Rencontres en Bû organise une

FOIRE A TOUT

(sauf alimentaire)

Sur le stade Rue des Fossés

De 9 h 00 à 18 h 00

ENTREE LIBRE

Réservation pour emplacement, nombre
de places limité, 4€ le mètre (minimum 3 mètres)
06 84 11 13 46 – 06 37 81 35 12

RESTAURATION SUR PLACE



RALLYE TOURISTIQUE

Au volant de votre voiture,
venez découvrir la région

BÛ



DIMANCHE

11 OCTOBRE 2026

RENDEZ-VOUS A 8H30 à la Longère, Rue de Serville à BÛ

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS : 06.84.11.13.46 ou 06.37.81.35.12



Organisé par le Comité des Fêtes de Bû

OCTOBRE Rose

Mobilisons-nous !

PROGRAMME

**SAMEDI
03
Oct**

BIBLIOTHEQUE ATELIER COUTURE

9h30-12h Enfants à partir de 8 ans
Inscription bibliotheque@bu-28.fr
Participation 2 €

**DIMANCHE
04
Oct**

RDV ET RETOUR PLACE DE LA MAIRIE RANDONNÉES, COURSE D'ORIENTATION, ATELIERS CREATIFS, MAQUILLAGE, CONCOURS VÉLO DÉCORÉ ET DÉFILÉ

9H Randonnée 12 km Départ à 9H30
9h30 Randonnée 6 km Départ à 10h
10H Course d'orientation départ 10h15, sur inscription :
comitedesfetesbu28@gmail.com
Randonnées et course d'orientation, participation 5€ par famille
10H Les Zébulons maquillage et activités créatives, part. 2€
11h30 Concours " Décore ton vélo en rose et viens défiler ! "
12h Apé-rose

**SAMEDI
17
Oct**

SALLE PIERRE LAUNAY-RUE DE SERVILLE ENTRETIEN

10h30 animé par Amandine Maître, Docteur en Pharmacie autour
de la campagne annuelle "Octobre Rose" et de vos questions

**LUNDI
19
Oct**

MAIRIE-SALLE D'HONNEUR RENCONTRE

14h-17h proposée par France Services avec un intervenant de la
CPAM d'Eure-et-Loir sur le thème du dépistage et de la prévention



les bénéfices de la journée seront reversés à l'association de lutte contre le cancer du sein.

Tout règlement se fait sur place - Pensez à ramener votre maillot rose



En date du 1^{er} juillet, les mairies de Bû et Anet ont été informées par courrier, de la distinction attribuée au club de badminton local par la **Ligue Badminton Centre-Val de Loire**.

Points clés :

- **Dispositif de labellisation :** La ligue valorise les initiatives de ses clubs autour de 5 thématiques (féminisation, convivialité, éco-responsabilité, handicap, et santé/bien-être).
- **Récompenses obtenues :** Le club local a reçu deux distinctions :
 - **Grade Argent** pour le label *Bad et convivialité*
 - **Grade Argent** pour le label *Bad responsable*
- **Avantages et impact :** En contrepartie, le club bénéficie de supports de communication, de tarifs réduits sur les formations et d'une mise en avant sur les réseaux sociaux. La ligue souligne ainsi le dynamisme et l'impact social et sportif positif du club pour la commune.



BIBLIOTHÈQUE



RB 28
PLUS QU'UNE PASSION, UNE FAMILLE !

ORGANISATION DE BALADE MOTO
DES BALADES CONVIVIALES POUR PARTAGER NOTRE PASSION !

ENTRAIDE EN MÉCANIQUE MOTO
UN COUP DE MAIN, UN CONSEIL, ON EST LÀ LES UNS POUR LES AUTRES !

COURS DE MÉCANIQUE MOTO
APPRENEZ, PROGRESSEZ ET DEVEZ AUTONOME SUR VOTRE MOTO !

CONTACTEZ LA PRÉSIDENTE
CATHY 06.08.24.27.61
ENSEMBLE, FAISONS VIBRER L'ASPHALTE !



Organisé par la Bibliothèque Municipale de Bû

"Lire au Village"
du 19 au 26 septembre 2026

Toute une semaine d'animations gratuites afin de découvrir la Bibliothèque Municipale de Bû

le programme complet arrive très bientôt !

Bibliothèque Municipale de Bû
derrière la mairie
06.68.43.50.98 bibliotheque@bu-28.fr



La Bibliothèque de Bû propose des

Ateliers Bébé-Signe
avec Aurore Vézien

1 série de 4 ateliers parents/enfants

- La journée de bébé
- Les activités de bébé
- L'environnement de bébé
- Les émotions de bébé

La série commence par l'atelier "La journée de bébé" le samedi 26 septembre de 9h à 10h
Animation gratuite - places limitées
uniquement sur inscription bibliotheque@bu-28.fr

Bibliothèque de Bû (derrière la mairie) bibliotheque@bu-28.fr



ÉCURIE SC SPORT
17 Chemin de Moulincourt
28410 BÛ

Les Écuries SC Sport brillent aux championnats de France

Cet été, les Écuries SC Sport ont fièrement représenté l'Eure-et-Loir lors des championnats de France Club et Amateur, organisés sur deux sites différents.

À Lamotte-Beuvron, Sénéa Caruso et son cheval Loustic ont participé au championnat de France Club 2 CSO, tandis que Kali Dinart et sa jument Ukraine Clémence ont concouru en Club 2 Equifeel. Les deux couples ont porté haut les couleurs de l'écurie lors de cette compétition nationale.

De son côté, Manon Vuillemin, associée à Kidimieux WL, a pris part au championnat de France Amateur 3 (1 mètre) à la Boulerie Jump, au Mans

Après un 3 parcours dont une qualification en finale, le couple termine à une très belle 14^e place du championnat.

Ces résultats récompensent des mois de travail, d'entraînement et d'investissement pour les cavaliers, les chevaux et toute l'équipe des Écuries SC Sport.

Les Écuries SC Sport tiennent à féliciter l'ensemble des participants pour leur engagement et leur détermination, ainsi qu'à remercier toutes les personnes qui les soutiennent au quotidien.

Quelques photos viendront illustrer ces beaux souvenirs sportifs.





📅 **Dimanche 20 septembre 2026 à 16h00**

📍 **Église Notre Dame de Bû (28410) — Entrée libre**

Les Sept clefs

10 rue des francs bourgeois
28410 Bû

Tél. : 02.37.82.12.95

E-mail : association.lesseptcles@orange.fr

Les
Sept 

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Concert du Patrimoine

ÉGLISE NOTRE DAME DE BÛ

🎵 1ère Partie : Duo Violon & Violoncelle

Cyril GARAC & Bertrand MALMASSON

- **J.S. BACH** — Prélude de la 3ème suite pour violoncelle
- **W.A. MOZART** — Sonate pour violon et alto
- **M. RAVEL** — Sonate (1er mouvement) | **B. BARTOK** — Danses roumaines

🏛️ 2ème Partie : Chœur de la Trinité (Paris)

Olga DUBINSKA (Clavier) | Michèle FOISON (Direction)

- **Olivier MESSIAEN** — O Sacrum Convivium
- **Michèle FOISON** — Requiem

Partez à la découverte du patrimoine de Bû 19 et 20 septembre 2026



**VOITURES
ANCIENNES**



Samedi 19 septembre 2026

Mairie	Présentation de l'ancien mécanisme de l'horloge napoléonienne	10h00 à 12h00
Salle des Fêtes	Expo de gravures sur « Les Vieux Métiers » de Bû	10h00 à 12h00 14h00 à 16h00
	Expo comparative Avant/Après de cartes postales anciennes de Bû	10h00 à 12h00 14h00 à 16h00
Place des Halles	Expo d'anciens véhicules du Rétro Mobile Club de Dreux	10h00 à 12h00
Parking école primaire	Ancien camion Delahaye, matériels et costumes de Pompiers	10h00 à 12h00 14h00 à 16h00
Église	Visite libre de Notre-Dame de Bû	10h00 à 12h00 14h00 à 16h00



Dimanche 20 septembre 2026

Salle des Fêtes	Gravures sur « Les Vieux Métiers » de Bû	10h00 à 10h30 14h00 à 16h00
	Expo comparative Avant/Après de cartes postales anciennes de Bû	10h00 à 10h30 14h00 à 16h00
	Dictée à l'ancienne	10h30 à 12h00
Parking école primaire	Anciens véhicules et matériel de Pompiers	10h00 à 12h00 14h00 à 16h00
Église	Visite libre de Notre-Dame de Bû	10h00 à 12h00
	Concert offert par l'Association « Les Sept Clés »	16h30 à 18h00
	<i>Pièces de Sergueï Rachmaninov</i>	
	<i>Requiem de Michèle Foison</i>	